



Taux de réussite
100%



Durée

Initial : 2 jours (14h00) - Pauses comprises



Objectifs

- Rendre le SST acteur de la prévention des risques professionnels dans son entreprise,
- Rendre le SST capable de faire face à une situation d'accident de manière efficace et d'empêcher le sur-accident,
- Le SST doit être capable d'identifier les atteintes, d'alerter les secours, de les organiser et d'effectuer les premiers gestes de secours,
- Le SST doit savoir rendre compte à sa hiérarchie.



Pour qui ?

Effectif

Toute personne de l'entreprise
Aucun prérequis n'est nécessaire

De 4 personnes minimum à 10 personnes maximum

PROGRAMME

SITUER SON ROLE DE SST DANS L'ENTREPRISE – LA PRÉVENTION

- Son rôle de sauveteur secouriste du travail et ses actions,
- Cadre juridique de son intervention,
- Principaux indicateurs de santé au travail, dans l'établissement ou dans la profession.

REALISER UNE PROTECTION ADAPTEE

- Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers
- Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer lui-même,
- Connaître l'alerte aux population

CONTRIBUER A LA MISE EN OEUVRE D'ACTIONS DE PREVENTION

- Repérer les dangers dans une situation de travail,
- Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

EXAMINER

- Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.

FAIRE ALERTER OU ALERTER

- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise.
- Donner le message d'alerte

INFORMER LES PERSONNES DESIGNEES SUR LA PREVENTION

- Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la victime,
- Définir un moyen de prévention adapté au cas concret et conforme aux principes généraux de prévention.

SECOURIR DE MANIERE APPROPRIEE

- Agir face à un saignement abondant, un étouffement, un malaise, aux brûlures, douleurs empêchant certains mouvements, des plaies sans saignement abondant, à une victime qui ne répond pas mais respire, à une victime qui ne répond pas et ne respire pas

VALIDATION DE LA FORMATION :

- Seuls les candidats qui ont suivis la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives (grille INRS) peuvent prétendre à l'obtention du certificat SST (valable 24 mois). Une attestation sera remise en main propre, et un certificat sera délivré par la suite.
- Habilitation INRS N° 1504125/2021/SST-01/0/01 en date du 23/09/2021 au 23/09/2026

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Plan d'intervention SST, Plan d'action de prévention, Défibrillateur, lot mannequins, Divers matériels pour les mises en situations, Livret SST.

METHODES PÉDAGOGIQUES :

Démonstrative, participative, applicative, pratiques, jeux de rôles, applications concrètes